

Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2018 Ecole Claude Chappe

Présents :

- Enseignants : Mmes Le Bras, Kujawa, Lerbière, Cuvier, Moreau, Suvelor, Mrs. Bonnard, Cuisinier, Preteseille
- Municipalité et services municipaux : Mme Hallard, déléguée à la jeunesse et aux sports, Mme Lacoua-Benoist, pôle municipal de la jeunesse
- Parents APIC : Mmes Piron, Cruvelier, Merle, Eveno, Beigneux, M. Dien
- Parent FCPE : M. Zahnoun

Excusées :

- Mme Decoville, enseignante
- Mme Claret, parent d'élève
- Mme Pelosse, IEN circonscription Tours Nord-Sud

La vie scolaire

- **L'élection des représentants des parents d'élèves : résultats, élus.**

Les élections de représentants ont enregistré un très fort taux de participation (57%), comme les deux années précédentes. Cette forte participation, une fois de plus, témoigne de l'attachement des parents à l'école publique du quartier et de la confiance qu'ils ont en leurs représentants.

- **Elus :**

APIC : 6 sièges		FCPE : 2 sièges
titulaires		titulaires
Mme BEIGNEUX	Mme PLICHON	M. ZAHNOUN
Mme MERLE	Mme BUECHER	Mme CLAIRET
M. DIEN	Mme PIRON-RUBY	

- **Les effectifs et l'organisation pédagogique pour l'année scolaire 2018/2019**

CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2	total
	10 + 12		6 + 17			8 + 17		
22	22	24	23	26	26	25	27	195

8 classes, soit une moyenne de 24,37

L'ouverture de la 8^{ème} classe a permis de ramener les classes à des effectifs plus confortables, permettant les apprentissages des élèves dans de bien meilleures conditions.

Concernant l'effectif total pour la rentrée prochaine, il devrait se situer autour de 194 élèves. Quant à l'émergence de l'écoquartier dans un an et demi, il est difficile d'en mesurer l'impact sur les effectifs scolarisés, mais on peut raisonnablement penser que de nouveaux élèves arriveront, issus notamment du parc locatif.

- **Le règlement scolaire**

Il est adopté à l'unanimité. Il conviendra de corriger la coquille contenue dans le chapitre 7, paragraphe « objets prohibés » avant édition et distribution aux familles.

- **L'aide aux élèves : APC et RASED**

Actuellement, 23 élèves sont pris en charge dans le cadre des APC, à raison d'1 heure de soutien. Cette année, ce moment d'aide est axé prioritairement sur les difficultés en lecture.

Mme Hamon, enseignante du RASED prend déjà en charge quelques enfants avec des difficultés plus lourdes dans les apprentissages.

- **Les évaluations nationales CP et CE1**

Ces évaluations de début d'année sont apparues pour les collègues du cycle 2 comme des outils mal étalonnés et mal construits. Ils n'ont pas permis à nos collègues d'affiner leur propre diagnostic sur les difficultés de certains élèves de leur classe, pourtant révélées dans le travail quotidien. Cela s'est parfois traduit par des bilans contradictoires : certains élèves en difficulté notoire en lecture ou en mathématiques n'y apparaissaient pas à la lecture des résultats des tests.

D'autre part, la correction des livrets et la saisie des données sur l'application ministérielle se sont avérées très chronophages.

Notons qu'il est prévu une deuxième passation d'évaluations pour les CP au 2^{ème} trimestre.

- **La sécurité aux abords et au sein de l'école**

M. Bonnard présente succinctement les 2 plans de sécurité rédigés par l'équipe enseignante.

Le premier concerne la mise en sécurité des élèves et des personnels en cas de risques majeurs (émanations toxiques par ex) par le biais d'un confinement.

Le deuxième concerne la mise en sécurité des élèves et des personnels en cas de risques d'attentat à proximité de l'école ou d'intrusion au sein de l'établissement. Selon la nature du danger, ce plan prévoit soit un confinement soit un scénario de fuite pour échapper au danger.

Enfin, le directeur expose la procédure mise en place par l'équipe enseignante et qui concerne la sécurité du groupe en cas d'incendie. Celle-ci a d'ailleurs été testée en vrai lors de l'alerte incendie qui a eu lieu en septembre, suite à un début de combustion dans une des salles de l'école maternelle. La mise en sécurité des élèves et des personnels a été jugée tout à fait efficace par les sapeurs-pompiers.

Concernant l'alerte incendie, il conviendra de rencontrer les services techniques et les élus pour réfléchir sur la mise en place d'un arrêt coup de poing qui coupe le réseau électrique. Ce fut la 2ème consigne donnée par les pompiers lors de leur intervention et nous étions dans l'incapacité de l'effectuer.

Quatre exercices de sécurité sont programmés sur l'année scolaire. Un exercice « attentat-intrusion » a déjà eu lieu avec mise en place d'un confinement. L'exercice qui a commencé durant une récréation a montré une réelle efficacité dans le regroupement et le confinement dans les classes, issues fermées. Cependant, en bilan, il a fallu rappeler auprès de certains élèves de CE2 et de CM1 l'absolue nécessité d'être silencieux, une fois rassemblés dans les classes.

- **La coopérative scolaire**

Mme Lerbière, trésorière de la coopérative, présente le bilan de la coopérative pour l'année scolaire 2017-2018. Côté recettes, les cotisations des familles représentaient 3680 €, soit environ un don de 20€ par enfant, le bénéfice de la fête s'élevait à 2000 € et la vente de photos à 530 €. Côté dépenses, 6720 € ont été affectés à des activités pédagogiques (sorties, spectacles, intervenants extérieurs), ce qui représente 36 € par enfant.

- **La photo scolaire**

Cette année, l'offre a été très variée, avec peut-être trop d'options et une lisibilité du bon de commande discutable. Nous en ferons part au photographe qui intervient dans l'école.

- **La fête d'école**

Elle aura lieu le vendredi 28 juin. Les modalités en seront définies lors des réunions de préparation, la première étant fixée au lundi 18/03/2019.

- **Le carnaval**

Il sera commun aux deux écoles et la date proposée est le mercredi 24 avril. Il reprendra la même forme que l'année dernière avec un défilé de toutes les classes dans la cour et un petit goûter final.

- **Les projets de sortie, d'activités**

Sorties classes : CM1 au CCCOD - CM1/CM2 à la médiathèque et au centre de tri.

Classes CM1/CM2 et CM2 : projet mémoriel pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre et participation à la cérémonie.

Classes transplantées au 2^{ème} trimestre : CM1/CM2 en classe de neige, CM2 en classe de mer

Projet arts plastiques sur les façades de l'école : classe CM1. Projet en attente de délibération du Conseil municipal

Projet musical : classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CE2 avec spectacle le 12/03/2019 à la salle Y.Renault

- **La BCD**

En décembre ou janvier, un appel aux parents volontaires sera fait pour inventorier et préparer les nouveaux ouvrages.

L'accueil périscolaire

Le planning en ligne concernant les activités TAP s'est révélé très utile pour les parents. L'équipe d'encadrants se compose de 3 animateurs sur la garderie du matin, de 7 adultes le midi, de 4 adultes pour l'accueil du soir et de 14 intervenants sur les activités TAP.

Concernant l'étude surveillée du soir, 2 adultes encadrent 2 groupes. Cette année, la demande des familles a été plus importante vers ce service. Suite à quelques soucis, les modalités d'inscription à l'étude

du soir seront mieux définies lors de la prochaine campagne d'inscription fin juin 2019.

La restauration scolaire

La fréquentation oscille autour de 85% des effectifs, d'où des temps de repas plus courts avec des rotations de service plus rapides. Pour remédier à ce problème structurel, il faudrait soit rallonger le temps de pose méridienne, ce qui n'est pas sans poser problème, soit ouvrir d'autres salles, ce qui n'est pas possible pour le moment.

Il conviendra de vérifier le remplissage des distributeurs de savon afin que le lavage des mains soit réellement possible.

Il est rappelé que la visite des parents au restaurant scolaire est toujours possible en prenant contact auprès du service restauration en mairie.

Quant à la participation des enfants élus au Conseil municipal des enfants à la commission restauration, elle s'avère peu adaptée (réunions le soir). Il serait plus intéressant d'aborder avec eux les questions de repas et d'alimentation au sein des réunions TAP citoyens qui ont lieu plusieurs fois durant l'année scolaire sur le temps périscolaire.

L'opération « un fruit pour la récré » permet de distribuer à tous les enfants un fruit qu'ils mangent avec gourmandise tous les jeudis pendant la récréation de l'après-midi. Ce dispositif, financé sur des fonds européens, privilégie au maximum des produits locaux.

Le matériel, les espaces, les locaux

2 vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans les classes de CE1 et de CM2.

Concernant l'informatique, le problème majeur est la faible qualité de la connexion internet, ce qui handicape fortement l'utilisation du réseau d'ordinateurs par les classes. La solution passerait par le raccordement de l'école à la fibre ou en attendant, par l'achat d'un routeur 4G plus performant. Deuxième souci, l'intervention de la société de maintenance qui n'est pas assez réactive face aux pannes ou aux problèmes rencontrés.

Quant aux petits travaux dans les bâtiments scolaires, on note à nouveau une réactivité moindre dans la prise en charge des réparations. Cela est peut-être dû à un manque de personnel.

Les prochains conseils d'école

- Mardi 12 mars 2019
- Mardi 11 juin 2019

La secrétaire de séance
Nadège MOREAU

Le directeur de l'école
Serge BONNARD

